

Paris, 20 mai 2025

Les termes en majuscules utilisés dans le présent document auront la signification qui leur est donnée dans le Caisse Française de Financement Local *base prospectus to the €75,000,000,000 Euro Medium Term Note Programme* daté du 8 juillet 2024 (le « **Base Prospectus** »).

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 22 mai 2025, pour un montant de 500.000.000 d'euros à taux fixe, à échéance le 22 mai 2037.

Le produit net de l'émission sera utilisé pour financer et/ou refinancer, en partie ou en totalité, des *Eligible Social Loans* tels que définis dans le *Sfil Group Green, Social and Sustainability Bond Framework* tels que publié à la date de l'émission disponible sur le site de l'émetteur.

Un *Stabilisation Manager* a été nommé dans les *Final Terms*.

Le *Base Prospectus* en date du 8 juillet 2024 et les suppléments en date du 13 septembre 2024, du 30 septembre 2024, du 26 décembre 2024, du 27 février 2025 et du 2 avril 2025 approuvés par l'Autorité des Marchés Financiers sont disponibles sur le site internet de l'émetteur (<https://www.caissefrancaisedefinancementlocal.fr/>), à l'adresse de son siège social : 112-114, avenue Emile Zola, 75015 Paris, France, et auprès du *Paying Agent* désigné dans le *Base Prospectus*.

Les *Final Terms* relatifs à l'émission seront disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) et à l'adresse du siège social de l'émetteur et du *Paying Agent*.